

SIXIEME DIMANCHE APRES LA PENTECÔTE

ÉVANGILE SELON SAINT MARC, VIII, 1

En ce temps-là, Jésus, se voyant suivi par un grand nombre de personnes qui n'avaient pas de quoi manger, appela ses disciples et leur dit : J'ai compassion de ce peuple, parce que voilà trois jours qu'ils me suivent sans avoir de quoi se nourrir ; et si je les renvoie sans avoir mangé ils tomberont en défaillance sur le chemin : car quelques-uns d'entre eux sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : D'où pourrait-on, dans ce désert, avoir assez de pains pour les rassasier ? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Ils lui répondirent : Nous en avons sept. Alors il commanda au peuple de s'asseoir sur la terre. Et ayant pris les sept pains, il rendit grâces ; puis, les ayant rompus, il les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient aussi quelques petits poissons, qu'il bénit et qu'il fit pareillement distribuer. Ils mangèrent donc et furent rassasiés ; et l'on retira sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui furent ainsi nourris étaient environ quatre mille ; et Jésus les renvoya.

SOMMAIRE POUR LA VEILLE AU SOIR

Nous méditerons demain sur l'évangile du jour, et nous y apprendrons : 1° à nous abandonner à la Providence ; 2° à coopérer à la Providence. Nous prendrons la résolution : 1° de voir, adorer et bénir la Providence dans tous les événements de la vie ; 2° de ne jamais nous laisser aller à la désolation ou à l'inquiétude, encore moins au murmure, dans les revers ou les contrariétés. Nous retiendrons pour bouquet spirituel le mot de Notre-Seigneur dans l'évangile de ce jour, qui nous rappelle la tendresse de la Providence sur nous : *J'ai pitié de cette multitude* (Marc., VIII, 2).

MÉDITATION POUR LE MATIN

Adorons Notre-Seigneur suivi dans le désert par la foule, persuadé que rien ne lui manquera à sa suite, se repose du soin de sa nourriture sur la providence toute-puissante et toute bonne de son divin Sauveur. Admirons comment il justifie la confiance de ce bon peuple, s'émeut de compassion sur ses besoins, et vient à son secours par le miracle de la multiplication des pains. Rendons-lui tous nos devoirs en cette vue.

PREMIER POINT

De l'abandon à la Providence.

Considérons que rien ne se fait dans l'univers sans que Dieu le veuille ou le permette. Lui seul règle tout avec une sagesse infinie, avec une force à laquelle rien ne résiste, et une bonté plus que paternelle ; jusque-là qu'un cheveu ne tombe pas de notre tête sans sa permission (Luc., XXI, 18). *Votre providence, ô Père céleste, gouverne tout* (Sap., XIV, 3), dit le livre de la

Sagesse ; et apprécier en dehors de cette providence les événements d'ici-bas, les révolutions qui s'opèrent dans les familles, dans les villes et les États, dans l'Église et l'univers entier, ce serait juger des choses en païen. Outre cette providence générale, Dieu a une providence spéciale pour ceux qui l'aiment. Il veille sur eux avec une attention et une tendresse à part comme sur ses amis de prédilection, ses enfants chéris ; et il se montre envers eux riche d'amour et de bonté (Rom., X, 12). D'où il suit que ne pas s'abandonner avec pleine confiance à sa providence, c'est méconnaître sa puissance, qui peut tout ; sa bonté, qui nous veut toute espèce de bien ; sa sagesse, dont les lumières sont toujours infinies, le but toujours très saint et les moyens pour l'atteindre toujours admirables. Souvent ses raisons nous sont inconnues, ses desseins échappent à notre courte vue ; mais ce que nous ne comprenons point ici-bas, nous le comprendrons au ciel (Joann., XIII, 7), au ciel où nous chanterons que Dieu a bien fait toutes choses (Marc., VII, 37). En attendant, vivons d'abandon et de confiance. Cet abandon sera pour nous une source de paix et de consolation. Persuadés que Dieu prend soin de nous, nous vivrons en repos ; et, nous considérant comme des enfants bien-aimés entre les bras du meilleur des pères, nous nous dirons : Pourquoi m'inquiéter et me troubler ? pourquoi m'affliger ? Lors même que les moyens humains me manqueront ou que les hommes me seront contraires, je m'en réjouirai comme d'une occasion de pratiquer plus parfaitement le saint abandon à la Providence et la confiance en ses bontés. Lors même que j'aurais failli, j'aurais toujours confiance, parce que Dieu est le père du prodigue repentant, et a promis le pardon au publicain qui s'humilie. Par conséquent je dois toujours me confier en Dieu, sans me troubler ni me laisser abattre.

SECOND POINT

De la coopération à la Providence.

Dieu ne veut pas que notre abandon à sa providence soit oisieux. Il veut que nous lui prêtions notre concours, et que nous soyons comme ses coopérateurs, ses aides et ses bras (I Cor., III, 9). Pour ce qui nous regarde personnellement, il veut que nous fassions tout ce qui dépend de nous, attendant le succès non de nos efforts, mais de sa bonté, qui seule peut les faire réussir ; et pour ce qui regarde le prochain, il veut que nous soyons bons, charitables, compatissants, dignes agents de son amour pour faire du bien aux hommes. Heureux ceux qui, entrant dans ce dessein de Dieu, s'étudient à faire au prochain tout le bien qu'ils peuvent, et à se montrer en tout comme Jésus-Christ, pleins de compassion pour toutes les misères humaines, pleins d'obligeance pour tous ceux à qui ils peuvent rendre service ! ils auront le bonheur, au dernier jour, d'entendre de la bouche du souverain Juge ces douces paroles : *Venez, les bénis de mon Père : j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire* (Matth., XXV, 31, 35). Coopérons-nous ainsi à la Providence, soit par rapport à nous, soit par rapport au prochain ? Que de reproches n'avons-nous pas à nous faire à ce sujet !

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.